

**Anonyme**  
***O VERE DIGNA HOSTIA***  
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.5]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

#### ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

#### SOURCE

Anonyme, à 4, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.5), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 3<sup>v</sup>-5, F-Pn/ Rés Vma ms 571  
(dernier système des f. 3<sup>v</sup>-5)

#### DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique.

#### UTILISATION LITURGIQUE

Pour le roi. Tous les temps.

#### EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

**sol2,ut2,ut3,fa3**

Le motet est composé pour un chœur à quatre parties. La partie de dessus est chantée par les enfants de chœur, accompagnés par trois parties de voix d'hommes : *haute-contre, taille* et *basse*.

#### NOTES SUR LE TEXTE

Plusieurs sources relatent la genèse de cette paraphrase du *O salutaris hostia* et sa destination dans la liturgie de l'Église de France. Selon Guillaume Du Peyrat, ancien aumônier de Henri IV et Louis XIII, l'invention du *O salutaris hostia* se situerait après la bataille de Ravenne en 1612 qui vit la victoire du roi Louis XII. Le pape Jules II ordonna alors que l'on dise « quant et quant contre les François trois petites oraisons par luy faites, et adressées à la Vierge ». En réponse, Louis XII « obtint des Évesques de son Royaume, que tous les jours es Églises Cathédrales, et Conventuelles pendant la Messe à l'élévation du Corps de nostre Seigneur, on chanteroit ce cantique ». Mais en sa Chapelle royale, le texte fut modifié en *O vere digna hostia* (voir Guillaume Du Peyrat, *Histoire ecclésiastique de la Cour*, Paris, Henry Sara, 1645, p. 791-792). Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Philippe Macqueret et Joseph-Antoine-Toussaint Dinouart précisent que ce texte « fut ensuite reçu et pratiqué dans toutes les Églises de France », chanté après le *O salutaris hostia*. Ces auteurs ajoutent que « cet usage pieux est tombé comme beaucoup d'autres, en désuétude » (*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, tome XIII, Paris, Hérisant fils, 1768, p. 191-192).

#### TEXTE & TRADUCTION

O vere digna hostia,  
Spes unica fidelium,  
In te confidit Francia,  
Da pacem serva lilium.

*O salutaire et divine Hostie ! qui des Cieux ouvrez la porte, en vous seule la France se confie, conservez le Roi et donnez-nous la paix.*

(traduction : *Heures nouvelles ou prières choisies pour rendre la journée sainte*, Lyon, Aimé de La Toche, 1769, p. 292.)